

DÉPARTEMENT
DES
BOUCHES DU RHÔNE

N° 038/2023

O B J E T :

Marché n°22T006

« Travaux de réhabilitation et
d'extension de la salle Pierre Tristani –
Miramas »

Lot 1 : VRD - Paysage –
Désamiantage – Démolition – Gros
Œuvre – Revêtements de Façades

Avenant 2

Commune de Miramas

Nature : Décision du
Maire prise par
délégation

Matière : Marchés
publics

COMMUNE DE MIRAMAS

EXTRAIT
du REGISTRE des ARRÊTES du MAIRE

Nous, MAIRE de la Commune de MIRAMAS,

VU l'article L.2122-22 et L.2122-23 du Code général
des collectivités territoriales,

VU la délibération n°27-2020 du Conseil Municipal
de Miramas du 10 juin 2020, donnant délégation
d'attributions du conseil municipal au Maire,

VU l'ordonnance 2018-1074 du 26 novembre 2018 et
le décret 2018-1075 du 03 décembre 2018 portant
Code de la commande publique,

CONSIDERANT la décision n°95/22 par laquelle
Monsieur le Maire a conclu le marché « Travaux de
réhabilitation et d'extension de la salle Pierre Tristani
- Miramas » relatif au lot 1,

CONSIDERANT que le marché a été passé selon la
procédure d'appel d'offres ouvert en vertu des
articles L.2124-2, R.2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-
5 du Code de la commande publique,

CONSIDERANT que le marché est conclu à
compter de sa date de notification et ce jusqu'à la fin
de la Garantie de Parfait Achèvement (GPA),

CONSIDERANT que le marché a été notifié le 21
juin 2022,

CONSIDERANT que la passation de l'avenant n°2
est rendue nécessaire du fait de la modification de
prestations prévues au marché suite à des sondages et
diagnostics complémentaires et en raison de
prestations complémentaires demandées par le Maître
d'Ouvrage,

CONSIDERANT que l'avenant n°2 prévoit une
augmentation de 6,97 % du montant initial du
marché,

CONSIDERANT l'avis favorable à l'unanimité des
membres présents de la Commission d'appel d'offres
réunie le 9 mars 2023,

DECIDONS

En exécution des pouvoirs susvisés,

- **DE NOTIFIER** avec la société MAÎTRISE ET CONSTRUCTION, sise 740 boulevard de la Libération à Saint Victoret (13730), l'avenant n°2 relatif au marché « Lot 1 : VRD/Paysage/Désamiantage/Démolition/Gros œuvre/Revêtements de façades - Travaux de réhabilitation et d'extension de la salle Pierre Tristani – Miramas » prévoyant l'augmentation du marché d'un montant de 141 101,50 € HT passant de 2 024 016,10 € HT à 2 254 692.07 € HT.

- **D'IMPUTER** cette dépense afférente au marché sur le budget de la commune de Miramas, chapitre et article correspondants.

Madame La Directrice Générale des Services et Madame la Comptable Publique, sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Miramas, le 14/03/23

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de la date de publication
le : 15/03/23

Le Maire
Frédéric VIGOUROUX
MIRAMAS
13 - (B.-du.-Ph.)

Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le cas échéant, la saisine pourra notamment s'effectuer par voie de dématérialisation depuis le site internet www.telerecours.fr

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

MARCHE N° 22T006

**Travaux de Réhabilitation et d'Extension de la Salle Pierre Tristani -
MIRAMAS**

**LOT N° 1 : VRD – PAYSAGE – DESAMIANTAGE – DEMOLITION – GROS
ŒUVRE – REVÊTEMENTS DE FACADES**

AVENANT N° 2

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

COMMUNE DE MIRAMAS représentée par son Maire en exercice
HOTEL DE VILLE – Place Jean-Jaurès – 13140 MIRAMAS

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

MAITRISE ET CONSTRUCTION

(Mandataire du Groupement MAITRISE et CONSTRUCTION / V.R.D. PROVENCE / ESPACES VERTS DU LITTORAL)
740 Boulevard de la Libération – 13730 SAINT-VICTORET
contact@maitriseconstruction.com / Tel 04 86 37 11 01

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

n Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DE LA SALLE PIERRE TRISTANI

Lot n° 01 : Vrd - Paysage – Désamiantage – Démolition – Gros Œuvre – Revêtements de Façades

■ Référence du marché public : **22T006**

■ Date de la notification du marché public : **21/06/2022**

■ Durée d'exécution du marché public : **Le délai global d'exécution des travaux de l'ensemble des lots est de 29 mois, dont 2 mois de préparation de chantier (selon les OS n° 01 & 02)**

n Montant du marché relatif au lot n°01 :

■ Montant du marché HT : **2 024 016,10 €**

Se répartissant comme suit :

- Lot 01 C-D-E-F	1 288 867,60 €	/ MAITRISE & CONSTRUCTION
- Lot 01 A	629 927,80 €	/ VRD PROVENCE
- Lot 01 B	105 220,70 €	/ ESPACES VERTS DU LITTORAL
▪ Taux de la TVA : 20%	404 803,22 €	
▪ Montant du marché TTC :	2 428 819,32 €	

D - Objet de l'avenant.

n Modifications introduites par le présent avenant :

Les modifications introduites sont détaillées dans le document intitulé « Fiche de travaux modificatifs 05 » validé par la maîtrise d'oeuvre et annexé au présent avenant.

Ces modifications concernent :

- la réalisation de prestations complémentaires demandées par la Maitrise d'Ouvrage,
- la modification des prestations prévues au marché (Relevage EU et Bassin de rétention) pour cause de sondages et diagnostics complémentaires lors du démarrage des travaux.

Dans ce cadre, le CCTP du Lot 1A-VRD se trouve modifié ainsi que la DPGF initiale du Lot 1A-VRD.

Les plans suivants sont également modifiés :

- Plan des réseaux humides
- Plan des réseaux secs
- Plan des aménagements

Le CCTP, la DPGF et les plans modifiés suite à l'avenant 2 annulent et remplacent les documents initiaux.

Les clauses du marché initial demeurent applicables, dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

Lot 01A – VRD

Montant de la plus-value

+ 141 101,50 € HT

Le présent avenant intègre ces éléments rendus nécessaires au titre l'article R.2194-1 et suivants du Code de la Commande Publique pour un montant de modification en valeur absolue de 141 511,50 € (cumul entre la plus-value de 141 101,50 € et de la moins -value de 410 € HT), soit une modification de 6,99% et une augmentation du montant du marché initial de 6,97 %.

n **Incidence financière de l'avenant :**

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

NON	OUI
▪ Montant HT initial du marché :	2 024 016,10 €
▪ Montant HT de l'Avenant n° 1 :	89 574,47 €
▪ Montant HT de l'Avenant n° 2 :	141 101,50 €
▪ Montant HT du marché après Avenant 2 :	2 254 692,07 €
▪ Montant de la TVA : 20 %	450 938,41 €
▪ Montant TTC du marché après Avenant 2 :	2 705 630,48 €
▪	

- % d'écart introduit par les avenants 1 et 2 : + 11,41 %

Nouveau montant du marché public :

- Nouveau Montant du marché HT : 2 254 692,07 €

Se répartissant comme suit :

- Lot 01 C-D-E-F 1 378 442,07 € / MAITRISE & CONSTRUCTION
- Lot 01 A 771 029,30 € / VRD PROVENCE
- Lot 01 B 105 220,70 € / ESPACES VERTS DU LITTORAL

- Taux de la TVA : 20% 450 938,41 €
- Nouveau Montant du marché TTC 2 705 630,48 €

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	MAITRISE & CONSTRUCTION 740, Boulevard de la Libération 13130/SAINT-VICTOIRE Tél. 04 86 37 11 01 SAS au capital de 200.000 euros Siret : 800 049 074 00019
YIGIOLLE Stéphane	Miramas 7.3 2023	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

A Miramas, le 14/03/23

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur)



Fredéric Vigouroux
Maire de Miramas

Envoyé en préfecture le 15/03/2023

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le 15/03/23

ID : 013-211300637-20230314-22S006_AVT2-CC

S²LO

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE MIRAMAS (13)
Utilisateur : wspastell wspastell

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	22S006_AVT2
Objet :	Avenant 2 - Marché n°22S006 Travaux de réhabilitation et d'extension de la salle Pierre Tristani ? Miramas Lot 1 : VRD - Paysage ? Désamiantage ? Démolition ? Gros ?uvre ? Revêtements de Façades
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-03-14 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Contrats, conventions et avenants
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	013-211300637-20230314-22S006_AVT2-CC
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 013-211300637-20230314-22S006_AVT2-CC-1-1_0.xml	text/xml	2.1 Ko
Document principal (Document contractuel) Nom original : D__c AVT 2.pdf Nom métier : 99_DC-013-211300637-20230314-22S006_AVT2-CC-1-1_1.pdf	application/pdf	128.4 Ko
Annexe (Bordereau des prix) Nom original : 2 _ DPGF M LOT 01A VRDP_modifi__ suite avenant 2.pdf Nom métier : 11_BP-013-211300637-20230314-22S006_AVT2-CC-1-1_2.pdf	application/pdf	137.8 Ko
Annexe (Modification du contrat) Nom original : AVENANT 2 LOT 1.pdf Nom métier : 10_AV-013-211300637-20230314-22S006_AVT2-CC-1-1_3.pdf	application/pdf	1.3 Mo
Annexe (Cahier des clauses techniques particulières)	application/pdf	961.7 Ko

Nom original : CCTP VRD LOT 1 suite avenant 2.pdf		
Nom métier :		
11_TP-013-211300637-20230314-22S006_AVT2-CC-1-1_4.pdf		
Document principal (Document contractuel)	application/pdf	1.2 Mo
Nom original : EXE 02 Plan des am__nagements_Ind02.pdf		
Nom métier :		
99_DC-013-211300637-20230314-22S006_AVT2-CC-1-1_5.pdf		
Document principal (Document contractuel)	application/pdf	221.5 Ko
Nom original : FTM05.pdf		
Nom métier :		
99_DC-013-211300637-20230314-22S006_AVT2-CC-1-1_6.pdf		
Document principal (Document contractuel)	application/pdf	1.1 Mo
Nom original : EXE 03 Plan des r__seaux secs Ind_02.pdf		
Nom métier :		
99_DC-013-211300637-20230314-22S006_AVT2-CC-1-1_7.pdf		
Document principal (Document contractuel)	application/pdf	1.2 Mo
Nom original : EXE 04 Plan des r__seaux humides_Ind03.pdf		
Nom métier :		
99_DC-013-211300637-20230314-22S006_AVT2-CC-1-1_8.pdf		
Annexe (Procès verbal de la commission d'appel d'offre ou du jury)	application/pdf	777.4 Ko
Nom original : PV CAO 22T006.pdf		
Nom métier :		
11_PV-013-211300637-20230314-22S006_AVT2-CC-1-1_9.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 mars 2023 à 13h54min48s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 mars 2023 à 13h54min57s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 mars 2023 à 13h55min00s	Transmis au MI
Acquittement reçu	15 mars 2023 à 13h55min07s	Reçu par le MI le 2023-03-15